

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL DU 11/12/2008

1 - Les élus CFDT demandent si vous avez des précisions venant du siège concernant les points manquants des retraites complémentaires (année 2005 et 2006).  
*Nous n'avons aucun élément nouveau, et envisageons un traitement en local.*

**La CFDT constate une nouvelle fois que les réponses attendues par les salariés traînent en longueur et que la Direction est performante dans le domaine de la réactivité sur les sujets qu'elle juge importants.**

2 - Les élus CFDT demandent si vous avez une réponse du siège concernant la prise de congés en jours pleins des salariés à temps partiels alors que leur compteur comporte de centièmes.

*Nous avons quelques précisions à apporter. Les salariés à 90% bénéficient de 9 jours de RTT au lieu de 10. Pour un salarié à 80% on lui décompte donc 1,25 x4 pour une période d'une semaine de congés. Quant au personnels à qui il reste des centièmes, il faut nous remonter les cas. La Direction a donné quelques informations supplémentaires en précisant que le nombre de personnels à temps partiels était d'environ 35 et que M.Marcon avait connaissance de deux refus après avis du manager.*

**La CFDT invite les salariés concernés à se rapprocher du service de gestion de la paie s'ils ont un doute quant à leur situation.**

3 - Les élus CFDT demandent si vous avez des nouvelles concernant l'augmentation de 3,55% pour les OSD avec l'intégration de la prime de rendement.

*C'est un débat d'experts qui n'est pas traité. Pour novembre et décembre, on continue le règlement par le biais des 4h10 supplémentaires en moyenne.*

**La CFDT est intervenue plusieurs fois au niveau central afin que le cas des OSD soit enfin traité d'une façon claire et juste, c'est à dire avec l'intégration de la prime de rendement dans le salaire**

**de base. La CFDT est déjà intervenue auprès de la DCRH (courrier avec les articles de référence) ainsi qu'auprès du conseiller social du ministère M.Feytis (rencontre du 17 octobre 2008). La phase de transition dure...dure... Et les décisions sont longues à prendre une fois encore, surtout quand cela concerne les salariés...Et le changement d'année ne fera que compliquer la régularisation qui s'impose!**

4 - Les délégués CFDT demandent que la température des cars transportant les salariés transférés de CSC soit acceptable (1° lundi matin, car à 2 niveaux en provenance de Saint-Etienne).

*La Direction est intervenue auprès du nouveau transporteur pour que certains problèmes soient réglés.*

**On a changé de transporteur mais les aléas continuent au détriment des salariés. On espère que la Direction interviendra fermement auprès du transporteur et que celui-ci sera réactif. Suite en CHSCT...**

5 - Les salariés transférés demandent des explications claires concernant leurs heures cumulées et où ils peuvent en suivre l'évolution.

*Pour suivre l'évolution de leurs heures de récupération, les salariés doivent consulter le compteur 21 sur Gestor ou demandé à leur pointeau. Il y a une inertie de plusieurs jours pour le traitement. On attend une stabilisation avant d'envisager une simplification du système qui devra passer néanmoins par une validation du manager.*

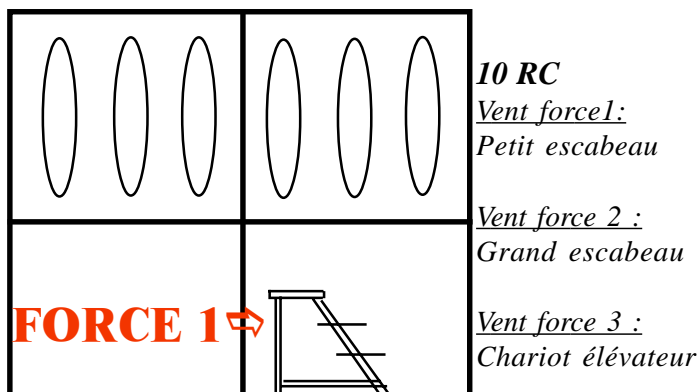
Toutes les organisations syndicales sont intervenues pour que le système actuel soit simplifié et permette un traitement plus rapide. **Pour la CFDT, un système informatique avec validation du manager serait sans aucun doute réalisable...**

**Mais la Direction attend la stabilisation... Combien de temps avant d'envisager une éventuelle simplification du système...**

6 - Les élus CFDT demandent qu'une date précise soit communiquée concernant le changement du portail de la travée 10 sud de la ligne 10RCT.

*Nous avons une date précise qui est la 3<sup>ème</sup> semaine de janvier 2009.*

**Là encore, que d'attente pour les salariés du secteur avec des travaux reportés de date en date. Est-ce normal que le portail soit calé depuis des mois par des escabeaux, si ce n'est par un chariot élévateur les jours de grand vent...**



7 - Les élus CFDT demandent qu'un point semestriel soit fait concernant le suivi de l'Accord sur l'emploi des travailleurs handicapés au niveau local (article 10 de l'accord) tant en CE qu'en CHSCT.

*Nous allons prendre contact avec le pilote de cette mission afin de vous faire un point en CE de décembre ou janvier.*

**Pour la CFDT, il faut que ce point soit abordé également en CHSCT. Si des efforts sont réalisés,**

**on attend que la réalisation de certaines actions décidées par les 4 groupes de travail se concrétisent au niveau des centres :**

- **Communication interne**
- **Communication externe**
- **Formation des membres du CHSCT**
- **Enquête auprès des salariés**

8 - Les élus CFDT demandent que la Direction mette en place l'affichage réglementaire avec les nouveaux textes concernant le nouveau code du travail (1<sup>er</sup> mai 2008) et la loi relative à la lutte contre les discriminations du 27 mai 2008.

*L'affichage est réalisé.*

### **POINTS DIVERS :**

**Prime de transport :** *la Direction a précisé que ce sujet était d'ordre central mais que la Direction n'envisageait pas de l'instaurer.*

**CESU :** *il a eu environ 70 demandes de CESU. Il n'est pas prévu actuellement d'élargir le CESU à d'autres aides. La Direction a précisé qu'une autre période de commande est fixée en milieu d'année.*

**CET :** *la Direction n'a pas de vision précise sur le nombre de CET liquidés partiellement. Par contre en terme de liquidation totale, le nombre est de 5.*

**[RESPECTÉS]**

Pour la CFDT : Philippe Petit

**Vous entendez privilégier un syndicalisme responsable ; un syndicalisme qui se distingue par sa capacité d'actions et de propositions.**



**Rejoignez la CFDT !**